MODE D'EMPLOI D'UN LEXIQUE ... TRÈS PERSONNEL

DANVERS, Francis. – *700 mots-clefs pour l'éducation. 500 ouvrages recensés (1981-1991)*. Presses Universitaires de Lille, 1992.

Voici un lexique original ; alors qu'en l'ouvrant, on s'attend à consulter un ouvrage de référence, on se trouve face à un livre engagé à la fois très ouvert – balayant les divers champs disciplinaires et les différents niveaux de pratique relatifs à l'éducation – et très orienté – le choix des notions et les définitions portent la marque du parcours professionnel, des curiosités et des engagements de l'auteur, ancien conseiller d'orientation et historien de l'orientation. À la faveur d'une excursion lexicale à la lettre C, nous voudrions montrer les apports et les pièges de ce « dictionnaire subjectif », pour reprendre l'expression de P. Boumard, son préfacier.

Une promenade buissonnière instructive

Pour qui musarde parmi les 700 termes inventoriés dans ce lexique, le voyage ne manque pas de variété. Voilà le lecteur baladé du capital culturel aux cycles d'apprentissage, de la carte scolaire au curriculum, de la culture aux catégories sociales, du CEP au contrôle continu, de la citoyenneté éducative au consumérisme, de la classe-coopérative au conflit socio-cognitif et au constructivisme. Il trouve rassemblé tout le stock de mots à la disposition de l'« honnête homme » des années 1990, averti des questions d'éducation, car l'inventaire est large. Il pêche rarement par excès – le terme pesant de carriérologie ne s'imposait peut-être pas ; censure trouverait mieux sa place dans un autre genre de dictionnaire ; autant consensus éducatif est bienvenu, autant confrontation ne méritait pas qu'on s'y arrête – encore moins, par défaut – au terme conseil, un regret : il n'est pas fait mention des conseils d'établissement. L'opération métalinguistique crée, ici, un effet de miroir ; F. Danvers nous renvoie à notre propre capital linguistique ; nous prenons conscience de la texture de mots qu'on ne voyait plus à force d'en user : occasion salutaire de nous déprendre de nos habitudes langagières.

Par ailleurs, comme les définitions n'empruntent pas souvent le ton conventionnel de rigueur, la réflexion est aiguisée. Qui s'attendrait à voir « comédie » figurer dans un dictionnaire de Sciences de l'Éducation ? à se trouver nez à nez avec Descartes : « Je m'avance masqué » ? à soutenir le débat avec H. Hannoun : « L'enseignant peut-il être autre chose qu'un comédien ? »

Un voyage organisé plutôt qu'une visite éclair

Au-delà du trajet métalinguistique dilettante, le lecteur peut vouloir approcher de plus près telle ou telle notion. Il est alors confronté aux limites du genre adopté par l'auteur. Gare à celui qui se contente d'une brève incursion pour se rappeler ou découvrir les contours d'une notion : il risque d'y perdre son latin, démuni devant des définitions énigmatiques ou abusé par les partis pris généreux de l'auteur. Ainsi l'énoncé prescriptif qui tient lieu de définition pour le mot « consigne » paraîtra bien sibyllin pour qui n'a pas lu P. Meirieu : la seule aide que propose ici le lexique est de renvoyer à cet auteur. À l'article « communauté scolaire », le lecteur trouvera des précisions chronologiques sur l'usage récent du terme dans le langage officiel mais, aiguillé sur le glissement de « communauté *scolaire* » à « communauté *éducative* », il pourra tenir pour évident le sens de « communauté », ce qui n'est évidemment pas le cas dans un pays qui a une forte tradition de service public fonctionnant selon un idéal de désingularisation des rapports sociaux. La consultation d'un autre ouvrage de référence qui n'ignore pas l'emploi anglo-saxon du terme s'impose. L'auteur donne en ouverture une liste d'usuels qui permettent de compléter sa vision trop exclusivement actuelle et souvent trop administrative du vocabulaire de l'éducation.

En l'absence d'un système de renvoi, les arrière-plans des notions n'apparaissent pas, ce qui peut donner l'illusion qu'un lexique est un stock de mots. Il manque des repères pour saisir les stratifications, les articulations, les oppositions des langages scientifiques et pratiques. Ainsi par les hasards de l'ordre alphabétique, on trouve à la lettre C, les notions de capacité et de compétence bien redoutables à définir tant les usages pratiques et théoriques sont fluctuants sur ce point. Les articles en question nous invitent à distinguer utilement « capacité » et « aptitude », « compétence », « excellence » et « performance » mais ces distinctions risquent de passer pour de simples jeux de mots car il n'est rien dit de la circulation de ces notions alors que se croisent ici les usages du sens commun, les définitions scientifiques (psychologie, linguistique) et les emplois administratifs dérivés des notions théorico-pratiques de la pédagogie par objectifs.

Toujours à la lettre C, sont rangés deux mots « clinique » et « comprendre » qui auraient gagnés à être rapprochés l'un de l'autre. Du premier, le lexique ne livre que l'acception médicale qui ne suffit pas à qualifier ce type d'approche dans les sciences humaines et la juxtaposition de citations hétéroclites ne donne pas une définition consistante du second.

Pour déjouer ces chausse-trappes, l'utilisateur doit restituer les coordonnées de chaque vocable et les axes paradigmatiques et syntagmatiques qui la relient à d'autres notions. Sans boussole et carte conceptuelle, il sera vite égaré. À la fin du livre, la bibliographie ordonnée qui balaye

systématiquement, pour la décennie 1981-1991, les principales publications dans le champ des sciences de l'éducation, se révèle un guide utile pour un voyage linguistique organisé.

A. BARTHÉLÉMY
Université de Chambéry

OZOUF J., OZOUF M. – *La République des instituteurs*. Paris. Gallimard. Le Seuil, 1992.

Le livre de J. et M. Ozouf, *La République des Instituteurs*, est le résultat d'une enquête effectuée en 1960 auprès des instituteurs survivants de la belle époque, soit 20 000 personnes alors âgées d'environ 70 à 100 ans : 4 000 réponses, dont la moitié retenue comme échantillon représentatif, formaient une « archive provoquée », recueil d'un imaginaire politique émaillé de références religieuses, culturelles, de réflexions sur des événements, d'impressions sur des hommes, mais aussi d'une masse de souvenirs personnels que les instituteurs avaient voulu ajouter à leur envoi. Ce débordement autobiographique fut, disent les auteurs, une surprise et, finalement, une chance. Une partie de ces textes avait d'ailleurs été présentée en 1967 dans un opuscule savoureux et bien connu, *Nous les maîtres d'école*. C'est sur la même base que J. et M. Ozouf explorent aujourd'hui l'univers mental des enseignants de l'école laïque d'avant la grande guerre.

N'attendons pas les commentaires et les compliments pour apprécier l'ampleur de ce travail. Après tant de livres où la nostalgie obligatoire retourne sans cesse aux images d'Épinal, il s'agit d'un ouvrage scientifique, où la rigueur de la démarche (« positiviste ») le dispute à un exceptionnel contrôle du style : ni trop ni trop peu ! Même le dernier chapitre, sous le signe d'un poétique « Est-ce ainsi que les hommes vivent ? », se déprend de la mièvre compassion et renonce aux accents d'un Péguy lecteur du *Jean Costes* d'Antonin Lavergne (1), personnage dont la pauvreté létale avait sans doute ému les instituteurs visés ici. On n'appliquera donc pas à J. et M. Ozouf cette remarque de Claudel relative à Péguy, précisément (dans une lettre de 1916) : « taché d'encre jusqu'au bout du nez ».

Sur l'utilisation des fragments biographiques, ce livre lève d'abord une équivoque. L'enquête créait chez les sujets une disposition affective

(1) Charles Péguy, *Les Cahiers de la quinzaine*, 3e cahier de la 4e série, 4 novembre 1902, in Bibliothèque de la Pléiade, *Œuvres en prose, 1898-1908*.